

LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

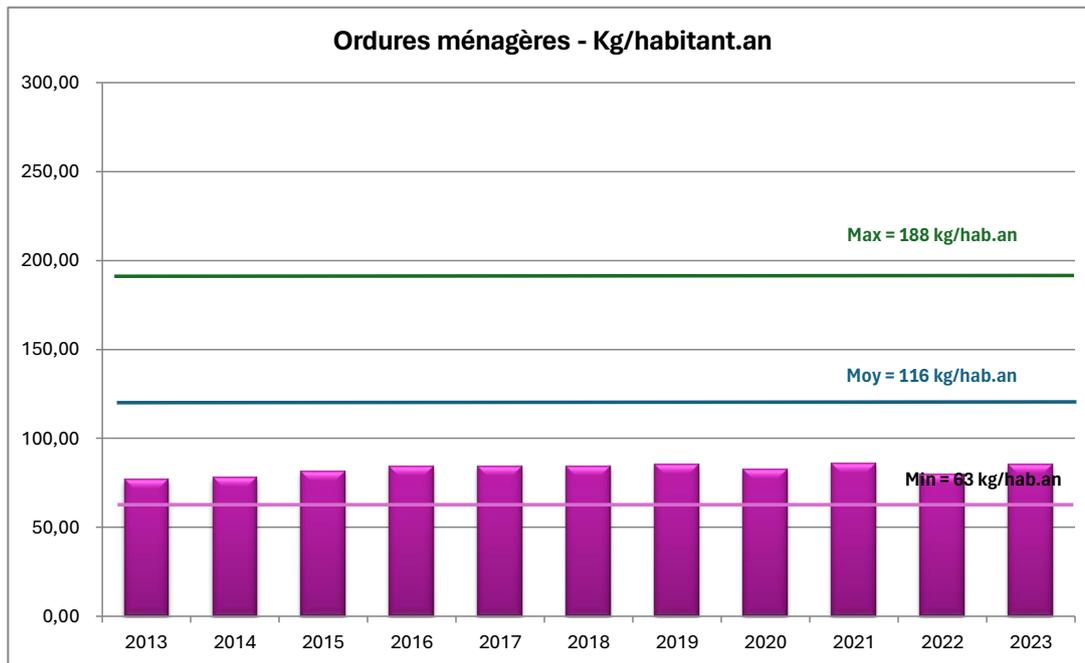
Commune :	CLAVIER	Intercommunale :	Intradel
Nombre d'habitants :	4.846		

1. La production de déchets des ménages et leur gestion.

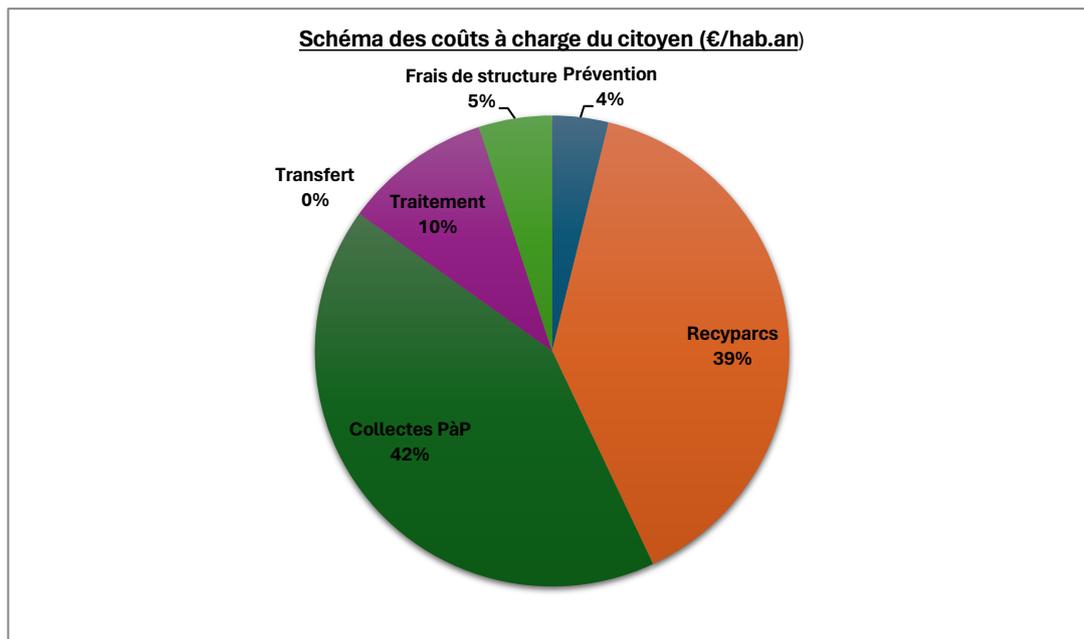
	Moyenne en RW kg/hab.an (1)	Moyenne dans votre commune kg/hab.an (2)	Service de collecte	Service de traitement	Commune de Clavier: Delta % / année précédente
Ordures ménagères	122,32	85,69	Porte-à-porte	Valorisation énergétique	7,4%
Organiques	20,22	23,68	Porte-à-porte	Biométhanisation	3,8%
Déchets verts	44,46	51,50	Recyparcs/Porte-à-porte	Compostage	8,4%
Encombrants	44,18	43,87	Recyparcs/Porte-à-porte	Valorisation/enfouissement	1,8%
Inertes	84,46	79,52	Recyparcs	Valorisation/enfouissement	-7,4%
Bois	36,53	27,78	Recyparcs	Valorisation	3,6%
Papiers/cartons	43,72	43,45	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation	9,7%
Verres	32,31	35,70	Recyparcs/Bulles	Recyclage/Valorisation	-7,7%
PMC	22,83	25,22	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation	16,9%
Métaux	6,61	6,61	Recyparcs	Recyclage/Valorisation	3,9%
DEEE	6,15	4,94	Recyparcs	Valorisation/Élimination	-2,5%
Autres (huiles, piles,...)	14,27	10,93	Recyparcs	Valorisation/Élimination	23,6%
TOTAL	478,05	438,89			

(1) Chiffres 2022

(2) Ou de l'intercommunale si données manquantes



2. Le coût de vos déchets.



3. Taxes régionales, provinciales et communales appliquées à la gestion des déchets.

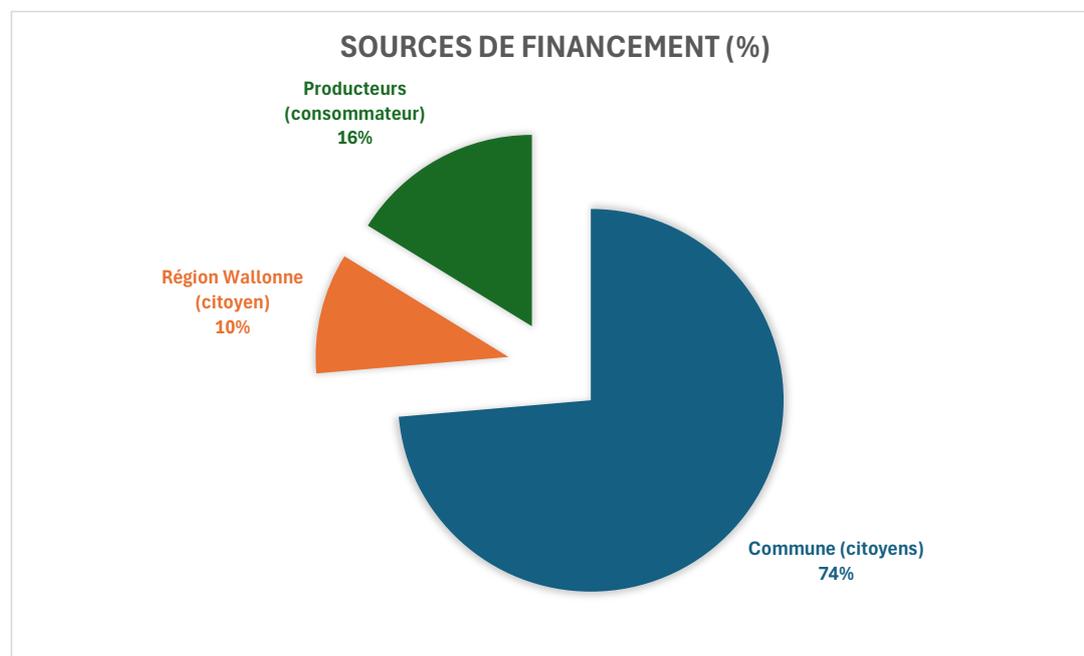
Région Wallonne

Enfouissement	134,25 €/tonne
Valorisation énergétique	16,37 €/tonne

Communes

Enfouissement	3,36 €/tonne
Valorisation énergétique	1,55 €/tonne

4. Le financement de la gestion des déchets.



5. Description des services minimum et complémentaires de gestion des déchets ainsi que des taxes et redevances y afférentes.

La commune de Clavier via ses collectes sélectives, ses bulles à verre, son recyparc et ses points de contacts avec certaines entreprises de recyclage, vous permet de vous défaire des fractions suivantes des déchets : les déchets inertes, les encombrants ménagers, les déchets verts, les déchets de bois, les papiers et cartons, les PMC, le verre, le textile, les métaux, les huiles et graisses alimentaires usagées ou autres qu'alimentaires, les piles, les petits déchets spéciaux et dangereux des ménages, les déchets d'amiante-ciment (via le recyparc de Huy et celui d'Ouffet), les pneus usés (action ponctuelle), la frigolite, les pots de fleurs, les films plastiques, les P.V.C issus de la construction, les bouchons en liège, les frigos et congélateurs, le gros électroménager, les écrans, les petits appareils électroménagers et outillage électrique de jardin

Votre contribution directe à la commune et le service y afférent :

a) Que payez-vous suivant les prévisions budgétaires de 2024?

Collecte hebdomadaire de vos ordures ménagères brutes :	119.018 €
Traitement de ces ordures ménagères brutes :	30.164 €
Frais du recyparc + des collectes PMC* + des collectes des papiers- cartons* et vidanges des bulles à verres (* passage tous les 15 jours):	114.024 €
Gestion, impression et envoi des extraits de rôle :	8.110 €
Entretien aires bulles à verre :	1.307 €
Les actions de prévention :	11.150 €
Accompagnement de la population dans la gestion de ses déchets :	1.320 €
Levées et Kg supplémentaires au service minimum	13.441 €

soit des dépenses globales de :	298.534 €
--	------------------

b) Comment payez-vous tout cela ?

Par la taxe immondicie "service minimum" des domiciliés et seconds résidents	239.258 €
Subsides régionaux et provinciaux :	1.245 €
Subside conseiller en environnement:	7.200 €
Services complémentaires estimés kg et levées supplémentaires)	49.664 €
Locarion conteneurs	1.232 €
Autres :	752 €

soit des recettes globales de :	299.351 €
--	------------------

Pour cette année, le coût-vérité pour notre commune s'établit donc à (Recettes/Dépenses) x 100 = 100,3 %

6. Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous. Voici quelques conseils de prévention des déchets :

Évitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus

Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles, pailles, touillettes, serviettes en papier...)

Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...)

Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes

Évitez la publicité gratuite et non adressée en apposant l'auto-collant Stop Pub sur votre boîte aux lettres

Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires

Consommez l'eau du robinet, une eau de qualité zéro déchet

Offrez un cadeau dématérialisé, sans déchet, à la place d'un objet : un atelier cuisine, une place de concert, de cinéma...

Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service

N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes

Pensez à réparer, donner, revendre, échanger un objet plutôt que de le jeter, vous prolongerez ainsi sa durée de vie

Fabriquez vos produits d'entretien naturels, c'est tout bénéfique pour l'environnement, pour votre santé et pour votre porte-feuille.û

RAPPEL du coût de la taxe par ménage.

A. SERVICE MINIMUM pour l'année 2024.

<u>Type de ménages</u>	<u>Montant de la taxe</u>	<u>Nombre de kg dans le conteneur gris / an</u>	<u>Nombre de kg dans le conteneur vert / an</u>	<u>Nombres de levées par an</u>
Résidence à titre principal				
Isolé	66 €	50 kg	25 kg	30 LEVEES
Ménage de 2 pers.	110 €	100 kg	50 kg	30 LEVEES
Ménage de 3 pers.	160 €	150 kg	75 kg	30 LEVEES
Ménage de 4 pers.	160 €	200 kg	100 kg	30 LEVEES
Ménage de 5 pers.	163 €	250 kg	125 kg	30 LEVEES
Ménage de 6 pers.	163 €	300 kg	150 kg	30 LEVEES
Ménage de 7 pers.	163 €	350 kg	175 kg	30 LEVEES
Seconde résidence				
isolé	66 €	50 kg	30 kg	30 LEVEES
2 pers. et +	110 €	100 kg	60 kg	30 LEVEES

B. SERVICE COMPLEMENTAIRE pour l'année 2024.

Le nombre de levées supplémentaires des conteneurs à la collecte:

- 0,11 €**/ kg d'ordures ménagères (conteneur gris) pour les 100 premiers kg >
- 0,30 €**/ kg d'ordures ménagères (conteneur gris) à partir du 101ème kg >
- 0,07 €**/ kg déchets organiques (conteneur vert) pour les 100 premiers kg >
- 0,20 €**/ kg déchets organiques (conteneur vert) à partir du 101ème kg >
- 0,75 €** par levée pour les 30 premières levées >
- 2,00 €** par levée à partir de la 31ème levées >

N'oubliez que vos codes (login et mot de passe) Intradel vous permettent à tout moment de vérifier votre production actualisé de déchets sur le site internet: www.intradel.be (Collectes sélectives / Mon conteneur en ligne / Ma production de déchets)